

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE ARRETE

ARTICLE 1

La composition du Comité de Sélection créée en vue de pourvoir un emploi de Professeur des Universités est fixée comme suit :

<p>Composante : UFR Droit, Economie-Gestion et AES Désignation de l'emploi : 0100 PR 0012 - Galaxie : 4365 Profil : Droit privé et sciences criminelles, Droit civil</p>
--

Membres appartenant à l'établissement		
NOM - Prénom(s)	Corps	U.F.R. / Composante
COTTET Marion	PR	UFR Droit, Economie-Gestion et AES
DANIS-FATÔME Anne	PR	UFR Droit, Economie-Gestion et AES
RAOUL-CORMEIL Gilles	PR	UFR Droit, Economie-Gestion et AES
SERANDOUR Isabelle	PR	UFR Droit, Economie-Gestion et AES

Membres extérieurs à l'établissement		
NOM - Prénom(s)	Corps	Etablissement
BINET Jean-René	PR	Université de Rennes 1
GREAU Fabrice	PR	Université de Paris-Est Créteil
THOMASSIN Nicolas	PR	Université de Rennes 1
VIELPEAU Laurence	PR	Université de Caen

ARTICLE 2

La Présidente du Comité de Sélection est Madame Isabelle SERANDOUR.

La Vice-Présidente appelée à suppléer en cas d'absence est Madame Marion COTTET.

ARTICLE 3

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brest, le 21 mars 2019

Le Président de l'Université

Matthieu GALLOU

